

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 037 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2008 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Résultat reporté	---	444 546,22	407 037,26	---	---	37 508,96
Opérations de l'exercice	2 393 832,59	2 715 052,25	2 864 237,68	2 592 194,88	5 258 070,27	5 307 247,13
TOTAUX	2 393 832,59	3 159 598,47	3 271 274,94	2 592 194,88	5 258 070,27	5 344 756,09
Résultat de clôture	---	321 219,66	272 042,80	---	---	49 176,86
Reste à réaliser	---	---	---	---	---	---
TOTAUX CUMULES	---	765 765,88	679 080,06	---	---	86 685,82
RESULTATS DEFINITIFS	---	765 765,88	679 080,06	---	---	86 685,82

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
23 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve le compte administratif 2008 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 3/04/09



Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

